

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA

COMMUNE DE MOGODE

Secrétariat général

Services des Affaires Générales,
Economiques
Et Financières



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO TSANAGA DIVISION

MOGODE COUNCIL

General secretary

General, Economic and Financial
Affairs Services

RAPPORT D'EVALUATION A MI-PARCOURS DE L'EXECUTION DU BUDGET DE LA COMMUNE DE MOGODE AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

Session Ordinaire du Conseil Municipal du 25 Juin 2026

Présenté par :

Monsieur **ZRA ISSIYAKOU**, Cadre Moyen de Finance et de Trésorerie Locale (NASLA),
Chef Services des Affaires Administratifs et Financières

Période évaluée : 1^{er} Janvier au 25 Juin 2026

I- INTRODUCTION :

Dans le cadre de la présente session consacrée à l'évaluation à mi-parcours de l'exécution du budget de la Commune de Mogodé au titre de l'exercice en cours, il nous incombe de vous présenter le niveau d'exécution financière des activités inscrites dans l'ensemble des programmes de notre Collectivité.

Et comme vous le savez, l'évaluation périodique des performances de la Commune constitue un exercice indispensable pour la bonne gouvernance. Elle permet non seulement de mesurer le degré de réalisation des objectifs fixés, mais également d'identifier les insuffisances éventuelles, d'apprécier les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des actions programmées et d'apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires pour une meilleure efficacité de l'action communale.

L'exposé qui vous sera présenté portera principalement sur le taux d'exécution financière des crédits inscrits au budget à la date de cette évaluation. Les résultats seront exprimés en pourcentage afin de permettre une appréciation objective des performances enregistrées à mi-parcours et de dégager les perspectives pour la poursuite de l'exercice budgétaire.

II- PROGRAMME 1 : AMELEORATION DE L'OFFRE DE SERVICES SOCIAUX DE BASE

1. Situation de l'exécution budgétaire.

Pour l'exercice 2026, les crédits inscrits en terme de prévisions au programme 1 s'élèvent à **627 378 376 F CFA**, comprenant le crédit de fonctionnement d'un montant de **50 700 000 F CFA** et d'investissement de **119 678 376 F CFA** destinées à la mise en œuvre des actions visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

A la date de l'évaluation, un montant de **75 250 122 F CFA a été ordonnancé**, soit un taux d'ordonnancement de 11,99 %.

Ce niveau d'exécution ne traduit pas une faible mobilisation des crédits. En effet, plus de 95 % des ressources inscrites au Programme 1 proviennent des transferts de l'Etat et des ressources issues des partenariats, dont l'exécution est liée aux conditions de mise à dispositions des cartons de crédits et de décaissement des bailleurs ainsi qu'au niveau d'avancement des projets concernés.

Il convient de souligner que le montant ordonnancé concerne essentiellement les dépenses d'investissement.

L'analyse de la situation montre que :

- Les Projets d'Investissement Public (BIP) n'ont enregistré aucun mandatement ;
- Les projets financés dans le cadre du partenariat COMMUNE DE MOGODE /PROLOG a connu un mandatement d'un montant **75 250 122 F CFA**;
- Le budget d'Investissement Communal (BIC) n'a enregistré aucune exécution financière ;
- Les crédits de fonctionnement n'ont fait l'objet d'aucun ordonnancement.

2. Analyse de la situation

L'absence d'ordonnancement à mi-parcours ne traduit pas nécessairement une absence d'activités préparatoires. En effet, plusieurs projets se trouvent actuellement à des niveaux avancés sur le plan administratif et technique:

- **Projets Partenariat COMMUNE DE MOGODE/PROLOG:** les dossiers techniques et financiers sont en cours de finalisation et certains marchés sont déjà engagés dans le circuit administratif. Leurs mandatements interviendront dans les prochains jours.
- **Pour les projets BIP,** ils sont en phase préparatoires et devraient connaître une exécution effective au cours du second semestre, conformément au calendriers de mise en œuvre et après l'obtention du visa préalable du Contrôleur Financier et l'accomplissement des autres formalités réglementaires.

Ainsi le faible niveau d'exécution observé à mi-parcours s'explique davantage par des contraintes procédurales et administratives que par une absence de programmation ou de volonté d'exécution.

3. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés ayant influencé le niveau d'exécution sont :

- Le non-paiement des indemnités des membres commissions des marchés.
- Mise à disposition tardive des autorisations d'engagement (Cartons de crédit) ;
- Faibles mobilisation des recettes propres entraînant une insuffisance pour financer les activités prévues sur le budget d'investissement communal ;
- Contraintes de trésorerie, limitant la capacité de la Commune à honorer certaines dépenses dans les délais.

4. Recommandations

Afin d'améliorer les performances du programme au second semestre, il est suggéré:

- D'assurer un suivi permanent des dossiers soumis au visa du Contrôle Financier ainsi que d'autres services compétents ;
- De veiller à la finalisation rapide des procédures administratives et financières en cours ;
- D'intensifier la collaboration entre les services techniques, financiers et les partenaires ;
- De finaliser dans les meilleurs délais les dossiers techniques et financiers des projets ;
- D'assurer un suivi rigoureux d'engagement, de liquidation et d'ordonnancement ;

5. Conclusion

A mi-parcours de l'exercice 2026, le **Programme 1** présente un taux d'exécution de **0%** dont aucun crédit n'ayant fait l'objet d'un ordonnancement, cette situation s'explique par les délais liés aux procédures administratives, techniques et financières préalables à l'exécution des projets.

Toutefois, les perspectives d'exécution pour le second semestre demeurent encourageant, dans la mesure où plusieurs Projets d'Investissement Publics (BIP) sont en attentes du Visa du contrôle financier et où les projets financés dans le cadre du partenariat PROLOG devraient entrer très prochainement en phase opérationnelle.

Une accélération en cours permettra ainsi d'améliorer sensiblement le niveau d'exécution du programme avant la clôture de l'exercice budgétaire 2026.

III- **PROGRAMME 2 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Avec un budget prévisionnel de **568 867 631** essentiellement destiné à l'investissement, le montant total ordonnancé est de **0 F CFA**, soit un taux d'exécution de **0%**.

Le programme affiche également un taux d'exécution financière **Néant (0%)** à mi-parcours.

Ainsi la même analyse au programme 1 se dégage ainsi que les difficultés rencontrées et les recommandations.

IV- PROGRAMME 3 : PROMOTION DE LA CITOYENNETE, DE LA CULTURE, DU SPORT ET APPUIS A LA JEUNESSE

1. Situation de l'exécution budgétaire

Au titre de l'exercice 2026, le programme 3 bénéficie d'une dotation budgétaire de **46 600 000 F CFA** destiné au financement des activités liées à la promotion de la citoyenneté, de la culture, du sport et l'animation de la jeunesse

A mi-parcours, le montant ordonnancé s'est élevé à **5 500 000 F CFA**, soit un taux d'exécution de **11,78%**.

Le niveau d'exécution budgétaire fait apparaître un niveau d'exécution relativement faible par rapport aux prévisions annuelles. Cette situation est principalement imputable aux contraintes financières auxquelles fait face la Commune de Mogodé.

Ces secteurs jouent un rôle important dans le renforcement de la cohésion sociale, l'épanouissement des jeunes et la valorisation du patrimoine culturel local.

Toutefois, plusieurs activités programmées n'ont pas encore été exécutées faute de ressources financières insuffisantes. Cette situation est aggravée par l'existence d'importants engagements financiers hérités des exercices antérieurs, notamment des dettes prestataires de services, qui continuent de peser sur les capacités d'interventions de la Commune.

Malgré ces contraintes, les activités prévues demeurent réalisables au cours du second semestre, sous réserve d'une amélioration de la situation financière et de la mobilisation effective des ressources attendues.

2. Difficultés rencontrées

- Faible rendement des recettes locales et parafiscales locales ;
- Retard dans le paiement des taxes et redevances communales (CAC) ;
- Faiblesse du tissu économique local limitant l'assiette fiscale de la Commune
- Forte dépendance de la Commune vis-à-vis du Centime Additionnel Communal (CAC) représentant près de 98% de ses ressources propres.

3. Recommandations

- Intensifier les actions de mobilisation des recettes propres ;
- Renforcer les campagnes de sensibilisation au civisme fiscal auprès des contribuables ;
- Prioriser les activités à fort impact social et à forte visibilité auprès des populations ;
- Produire périodiquement des rapports de performance sur les recettes communales ;
- Soutenir les mesures destinées à améliorer la mobilisation des ressources propres ;
- Encourager la recherche de partenariat et de financements complémentaires pour les activités culturelles, sportives et de jeunesse ;
- Dénicher les sources des recettes propres en élargissant l'assiette fiscales.

4. Conclusion

Le programme 3, à mi-parcours, affiche un taux d'exécution financière de **11,78%**, correspondant à un montant de **5 500 000 F CFA** sur une prévision annuelle de **46 700 000 F CFA**.

Cette performance modeste s'explique principalement par l'insuffisance des ressources financières disponibles, la faible mobilisation des recettes propres et le poids des engagements financiers antérieurs de la Commune.

La forte dépendance aux ressources issues du Centime Additionnel Communal (CAC) limite considérablement les marges de manœuvre financières de la collectivité.

Néanmoins, compte tenu de l'importance stratégique des activités culturelles, sportives et de jeunesse pour le développement local et la cohésion sociale, les objectifs du programme demeurent atteignables avant la fin de l'exercice, à condition que les ressources soient effectivement mobilisées et que les efforts de recouvrement des recettes propres soient renforcés.

V- PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

1. Analyse de l'exécution financière.

Le programme 4 constitue un programme support dont la vocation est d'assurer le financement des dépenses de fonctionnement nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des programmes de la Commune de Mogodé.

Au titre de l'exercice 2026, les prévisions budgétaires de ce programme s'élèvent à **653 541 406 F CFA** répartis ainsi :

- **Fonctionnement : 638 641 406 F CFA**
- **Investissement : 14 900 000 F CFA**

A la date de l'évaluation à mi-parcours, les dépenses ordonnancées s'établissent à la somme de **80 677 101 F CFA**, soit un taux d'ordonnancement de **12,34%**.

Ce taux d'ordonnancement demeure relativement faible au regard de la période considérée. Cette situation traduit un retard dans la mise en œuvre des activités programmées et dans la consommation des crédits budgétaires alloués au programme.

2. Difficultés rencontrées.

Plusieurs contraintes ont affecté le niveau d'exécution du programme, notamment :

- La mise en service tardive du nouveau logiciel de gestion budgétaire et comptable **SIMBA Rénové** imposé par la réglementation en vigueur, ayant ralenti le traitement des opérations financières ;
- Le temps nécessaire à la formation et à l'appropriation du logiciel par le personnel communal ;
- L'insuffisance des ressources financières mobilisées au cours du premier semestre ;
- La mise à disposition tardive des ressources issues des Centimes Additionnelles Communales (CAC) ;
- Les contraintes de trésorerie ayant limité la réalisation de certaines activités prévues.

- La qualité insuffisante de la collaboration et de la coordination entre les principaux acteurs de la chaîne budgétaire a constitué un facteur de ralentissement dans l'exécution des opérations financières.

3. Recommandations

Afin d'améliorer le niveau d'exécution du programme au cours du second semestre, il est important :

- D'accélérer l'ordonnancement des dépenses prioritaires prévues dans le programme ;
- De renforcer le suivi de l'exécution budgétaire et financière à travers des réunions périodiques d'évaluation ;
- D'améliorer la mobilisation des recettes propres de la Commune ;
- De poursuivre le renforcement des capacités du personnel sur l'utilisation optimale du nouveau logiciel de gestion budgétaire et comptable appelé SIMBA Rénové et la gestion de la décentralisation ;
- De veiller à une meilleure programmation de la trésorerie afin de garantir la disponibilité des fonds nécessaires à l'exécution des activités ;
- De sensibiliser les services concernés sur le traitement des dossiers financiers ;
- Réinstaurer l'harmonie au sein de la Commune ;
- Paiement régulier des salaires, des missions et des avantages liés au personnel pour le meilleur rendement.

4. Conclusion

A mi-parcours de l'exercice 2026, le programme 4, affiche un taux d'ordonnancement de **12,34%**, niveau inférieur aux attentes. Cette contre-performance s'explique principalement par les retards à l'opérationnalisation du logiciel SIMBA, la formation du personnel et l'insuffisance des ressources financières disponibles, notamment la faible disponibilité ressources issues des CAC.

Toutefois, les mesures correctives envisagées et la perspective d'une meilleure mobilisation des ressources au second semestre devraient permettre d'accélérer l'exécution des activités programmées et d'améliorer significativement les performances du programme avant la clôture de l'exercice budgétaire 2026.

V- PARTIE RECETTES

Au 25 juin 2026, le budget de la Commune de Mogodé, évalué à **1 896 387 413** en recettes et en dépenses, dont :

- **Budget de Fonctionnement : 793 335 837 soit 38,65%**
- **Budget d'Investissement : 1 103 051 576 soit 61,35%**

LES RECETTES ENREGISTREES:

N°	TYPE DE RECETTE	PREVISIONS	RECETTES EMISES AU 25/6/2026	TAUX	OBSERVATIONS
1	BIP	536 062 000	497 000 000	92,71%	39 062 000 MINADER/CEAC/procéd ures administratives pour financement en cours
2	PARTENARIAT/PROLOG	436 749 671	436 749 671	100%	RAS
3	RECETTES PROPRES	923 575 742	159 768 944	17,29%	CAC 2° trimestre 2025
	TOTAL	1 896 387 413	1 093 518 615	57,66%	

VI- SYNTHESE GENERALE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE A MI-PARCOURS.

A mi-parcours de l'exercice 2026, l'exécution globale des dépenses de la Commune de Mogodé, couvrant l'ensemble des programmes budgétaires, fait ressortir un montant ordonnancé de **161 427 223 F CFA**, soit un taux d'ordonnancement de **8,51%** par rapport aux prévisions budgétaires de **1 896 387 413 F CFA**, et **14,76%** des recettes effectivement recouvrées à mi-parcours, qui s'élève à **1 093 518 615 F CFA** par rapport aux prévisions budgétaires en terme de crédit de fonctionnement.

Présentation :

- Taux d'ordonnancement par rapport au budget prévisionnel :
$$\frac{161\,427\,223}{1\,896\,387\,413} \times 100 = 8,51\%$$
- Taux d'ordonnancement par rapport aux recettes recouvrées à mi-parcours :
$$\frac{161\,427\,223}{1\,093\,518\,615} \times 100 = 14,76\%$$

1 093 518 615

- Part des dépenses de personnel dans le budget :

$\frac{234\,970\,000}{793\,335\,837} \times 100 = 29,62\%$

793 335 837

Ce niveau d'exécution budgétaire qui demeure relativement faible s'explique essentiellement par le caractère progressif de liquidation et d'ordonnancement au cours de l'exercice des dépenses, ainsi que par les contraintes opérationnelles observées au démarrage de l'année budgétaire.

Il est attendu qu'avec la levée progressive de ces contraintes, l'exécution des activités s'accélère au cours du second semestre afin d'améliorer les performances budgétaires de la Commune et atteindre les objectifs fixés pour l'exercice 2026.

Je vous remercie de votre aimable attention et nous restons à votre disposition pour toute observation ou contribution susceptible de renforcer davantage la performance et la qualité de la gestion financière de notre Commune.